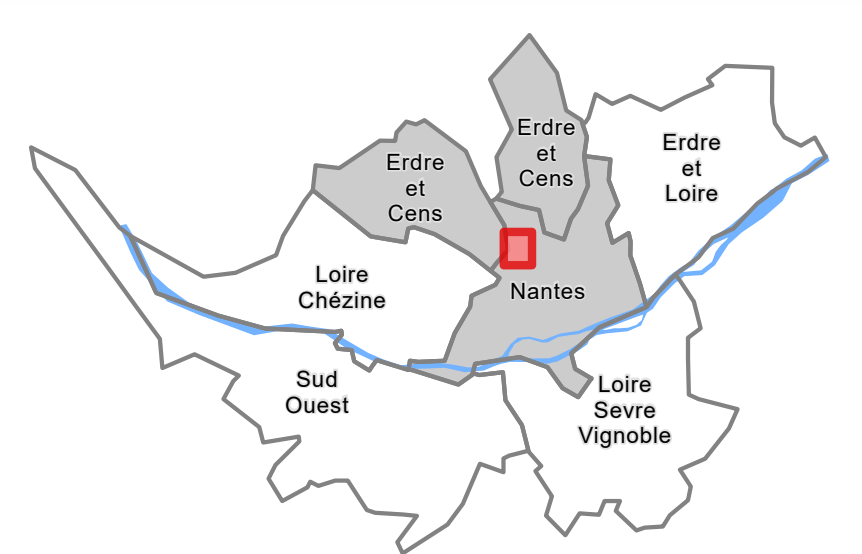


Planche H19



Approuvé le 06 avril 2019
 Mis à jour le 04 février 2022
 Modifié le 16 décembre 2022
 Modifié par procédure simplifiée le 15 décembre 2023

4-2 Règlement graphique
4-2-2 Plans de zonage au 1/2000

Territoires(s) : Erdre et Cens, Nantes
 Commune(s) : Orvault, Nantes

Echelle : 1:2 000

Légende

Destination des Soils

Zonage

- UM : Zonage
- NI : Zonage
- US : Zonage

Activités économiques

- XXX : Linéaire commercial souple
- XXX : Linéaire commercial strict
- : Périmètre ou linéaire artisanal et/ou de services
- : Polarité commerciale majeure
- : Polarité commerciale intermédiaire
- : Polarité commerciale de proximité et centralité commerciale nantaise
- : Périmètre de projet urbain intégrant des commerces
- : Pôle de services
- : Périmètre tertiaire

Implantation du bâti

- : Recul / Retrait minimal
- : Implantation obligatoire
- : Zone non-aedificandi

Protections patrimoniales

- : Séquence urbaine de type 1
- : Séquence urbaine de type 2
- : Périmètre patrimonial
- ★ : Patrimoine bâti
- ★ : Petit patrimoine bâti
- ★ : Patrimoine bâti avec autorisation de changement de destination
- ▼ : Cône de vue

Liaisons

- : Principe de liaison viaire
- : Principe de liaison modes actifs

Protections environnementales

- : Espace Boisé Classé (EBC)
- : Espace Paysager à Protéger (EPP)
- : Espace Paysager à Protéger Zone humide (EPP)

Fond de plan

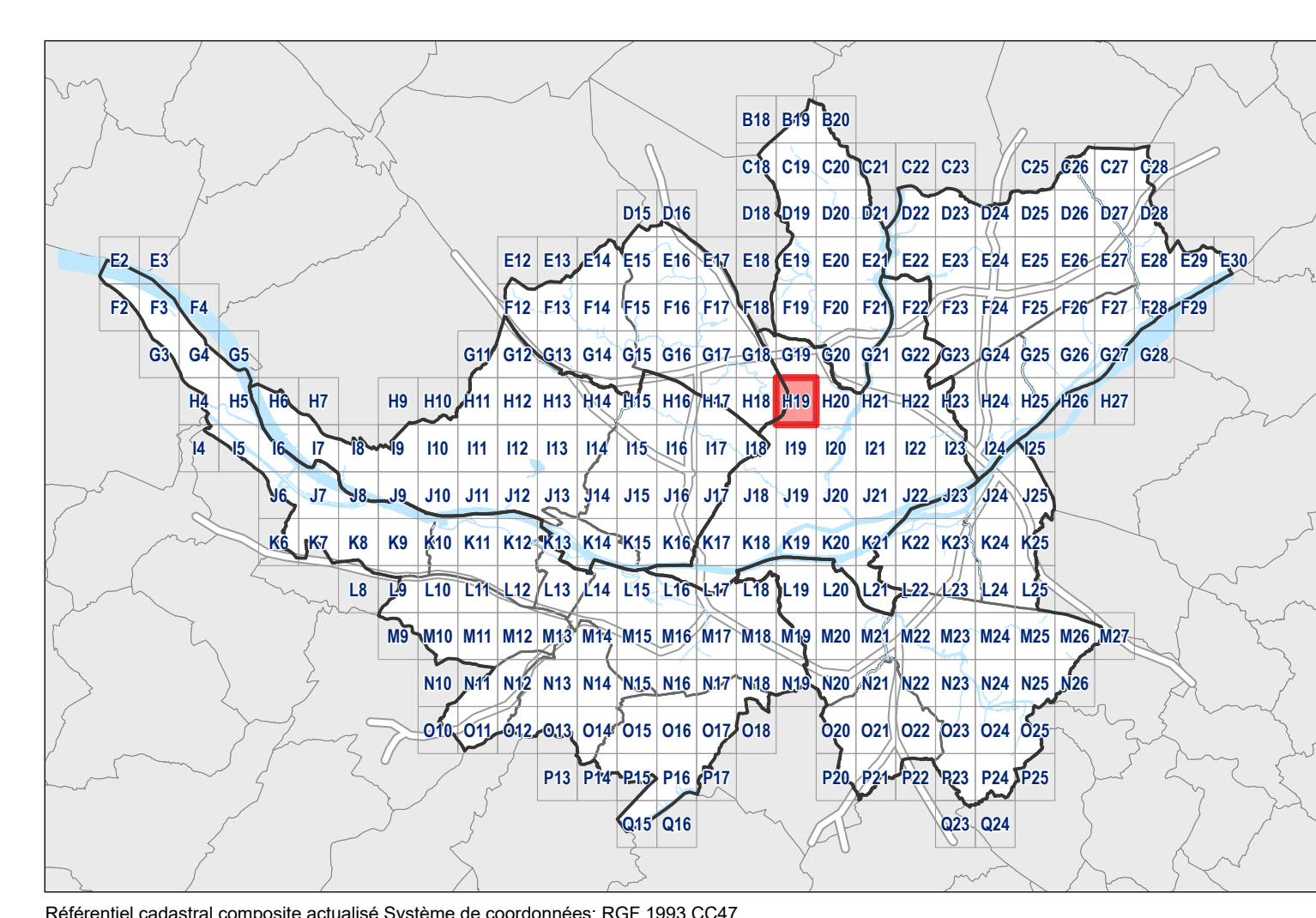
- : Parcelle
- : Emprise Bâtie
- : Surface en eau
- : Limite communale

Périmètres reportés

- : Zone d'Aménagement Concerté (ZAC)
- : Orientation d'Aménagement et de Programmation sectorielle (OAP)
- : Orientation d'Aménagement et de Programmation de secteur d'aménagement (OAP)
- : Limite des Espaces Proches du Rivage (EPR) du lac de Grand-Lieu, en application de la loi Littoral



GRILLE DE REPERAGE



Format d'impression des plans 913 x 991 mm
 Référentiel Parcours Cadastre Unique actualisé